



**DEVELOPPEMENT D'UNE  
PLATEFORME D'ECHANGE EN  
LIGNE POUR LE DISPOSITIF  
« POSTES FONJEP-EAD »  
2018-2020**

**Commanditaire : Fonds de  
coopération, de la jeunesse et  
de l'éducation populaire  
(FONJEP)**

**Termes de référence**

Octobre 2018





## Table des matières

Introduction générale .....	3
A. Présentation du Fonjep .....	3
B. Contexte du projet .....	5
B.1 Objectifs des postes Fonjep EAD .....	5
B.2 Bénéficiaires des postes Fonjep EAD .....	6
B.3 Résultats attendus des postes Fonjep .....	6
C. Développement d'un outil collaboratif .....	8
D. Calendrier et composition des dossiers de candidature .....	10
D.1 Composition des dossiers de candidature .....	10
D.2 Modalités de sélection .....	10
D.3 Modalités de dépôt des dossiers de candidature .....	10



## Introduction générale

Les présents termes de référence (TDR) constituent le cadre contextuel et technique devant permettre de recruter un prestataire de service qui aura la charge de développer une plateforme collaborative pour le dispositif dit « *postes Fonjep Education au développement - EAD* » qui consiste à cofinancer des ressources humaines spécifiquement dédiées à la mise en œuvre d'actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD-SI) par des associations françaises demandeuses et porteuses d'un projet EAD-SI en leur sein. La plateforme devra permettre aux associations bénéficiaires d'échanger informations et outils, et de disposer d'informations sur les activités de chacun.

Les présents TDR doivent ainsi permettre à tout soumissionnaire qui le souhaite de présenter une offre technique et financière en conformité avec les attentes des commanditaires et les spécificités des « postes Fonjep EAD ».

Le commanditaire de la prestation d'animation est le Fonjep dont les missions et l'organisation seront décrites ci-dessous. Sur cette action spécifique « Postes Fonjep EAD », le Fonjep assure le rôle d'opérateur pour le compte de l'Etat français et procède aux versements des cofinancements aux associations bénéficiaires de subventions. Le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) ainsi que son opérateur pour l'aide publique au développement, l'Agence française de Développement (AFD), sont fortement impliqués dans le dispositif. A ce titre, pour ce dispositif, le Fonjep, l'AFD et le MEAE ont mis en place un comité de pilotage.

Les présents TDR se décomposeront comme suit :

- Présentation du contexte du dispositif.
- Présentation de l'objet de l'appel d'offre.
- La présentation et le dépôt des offres.

### A. Présentation du Fonjep

Le Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP) a été créé le 31 janvier 1964 sous la forme d'une association de la loi 1901. Les missions qui lui sont confiées sont, pour la première fois, mises en œuvre paritairement entre les représentants de l'Etat et des associations. Le Fonjep est né d'une volonté commune entre le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, des collectivités territoriales et des associations nationales de jeunesse et d'éducation populaire.

Aujourd'hui, le Fonjep a, conformément aux termes de la loi du 23 mai 2006, pour objet principal de procéder au versement, pour le compte de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et selon les modalités qu'ils définissent, des subventions destinées au financement de projets de solidarité internationale, à la rémunération de personnels des associations intervenant dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport, de la culture ou de la protection de l'environnement ou concourant à l'action sociale des collectivités publiques, ainsi qu'au versement des indemnités ou cotisations relatives au volontariat de solidarité internationale aux associations ou organismes agréés dans ce cadre.



Plus généralement, le FONJEP mène toutes actions propres à participer au financement du développement de la vie associative et contribue à sa promotion. Il engage toutes actions nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Ainsi, les principaux partenaires du Fonjep sont :

- Les pouvoirs publics français de façon générale et le MEAE pour ce qui concernent les questions spécifiques au volontariat ;
- les opérateurs de l'Etat, du type Agences, qui mettent en œuvre et pour le compte de l'Etat des politiques sectorielles (ex : l'Agence française de Développement, opérateur de l'Etat en matière d'aide publique au développement notamment en matière de financement des initiatives de projets d'éducation au développement des ONG) ;
- les associations œuvrant dans les champs de la jeunesse et de l'éducation populaire, de la solidarité internationale, des sports et de la culture.



## B. Contexte du projet

Sur la totalité des postes associatifs cofinancés par le Fonjep, certains sont exclusivement dédiés à l'éducation au développement (EAD) et la promotion de la solidarité internationale. **Seuls ces postes spécifiques, appelés communément « Postes Fonjep EAD », feront l'objet de la mission d'animation.**

Le document cadre dénommé « *Coopération au développement : une vision française* » publié en 2011, fixe le cap et la finalité de l'éducation au développement « *le citoyen doit pouvoir trouver sa place dans ce monde qui change* ». Pour cela « *la politique de coopération encouragera la production et le partage d'informations favorisant la compréhension mutuelle des acteurs et l'émergence d'une vision partagée des enjeux de développement* ». « *Elle visera à renforcer ce lien essentiel des citoyens avec l'action de coopération, qu'elle soit publique ou privée* ».

Ce document a été complété par le Comité interministériel pour la coopération internationale et le développement (CICID) du 30 novembre 2016 qui souligne dans son point 13 l'importance de la sensibilisation des citoyens à la solidarité internationale et définit un cadre et des priorités pour les années à venir.

L'éducation au développement et à la solidarité internationale (ou éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale) doit amener groupes et individus à cultiver des attitudes positives vis à vis de la solidarité internationale. Celle-ci sera d'autant plus efficace, si elle tire son origine de l'expérience des acteurs, pour leur faire découvrir des réalités plus globales.

Ainsi, s'adaptera-t-elle aux publics concernés, en accompagnant les réflexions propres à chaque groupe, afin de leur faire connaître la façon de vivre d'autres peuples : leur culture, les formes d'organisation de leur société, les rapports politiques qu'ils entretiennent avec les pays du « nord », les mécanismes économiques qui façonnent les relations internationales, les risques et les chances de la mondialisation, les formes de coopération avec leurs avantages et leurs inconvénients. Elle facilitera la prise de conscience des interdépendances qui lient nos sociétés et contribuera ainsi à lutter contre les sentiments xénophobes.

Cette éducation ne saurait se réduire à des formes scolaires d'enseignement (qui doivent être prises en compte par ailleurs), ni être assimilée au développement des seuls projets d'aide publique ou privée. Il s'agit de faire comprendre l'importance de liens durables entre « ici et là-bas » et de mieux appréhender les évolutions et les intérêts des partenaires des pays en développement, notamment par des formes de mobilisation actives et participatives et au moyen de technologies de l'information et de la communication ciblées et adaptées aux différents publics visés.

L'engagement en faveur des plus démunis dans notre société fait également partie de ce processus de compréhension des phénomènes économiques et sociaux. La transformation des mentalités dans nos pays est un travail fondamental pour faire respecter les intérêts réciproques des partenaires de coopération et promouvoir la paix.

### B.1 Objectifs des postes Fonjep EAD

C'est dans cet esprit que les pouvoirs publics ont ainsi souhaité soutenir 45 postes FONJEP-EAD, chargés spécifiquement :

- De répondre aux demandes d'information, de formation, d'orientation, de conseil ou d'accompagnement des différents publics ;
- De favoriser, préparer et animer des manifestations, rencontres ;



- D'initier des partenariats régionaux, interrégionaux et internationaux en faveur de l'EAD ;
- De lancer, de tester et de mettre en œuvre des outils et dispositifs innovants en matière de sensibilisation de nos concitoyens à la solidarité internationale.

Dans ce contexte, l'appel à propositions 2018-2020, lancé en fin d'année 2017, continue à favoriser la recherche de synergies en intégrant notamment les enseignements tirés de l'évaluation du dispositif FONJEP-EAD 2015-2017 pour renforcer la capitalisation et répondre autant que possible aux besoins des bénéficiaires. Pour cela, le FONJEP met l'accent sur :

- Le renforcement de l'animation du réseau des ONG bénéficiaires de postes FONJEP EAD (lors du précédent triennal, 3 réunions étaient organisées par le FONJEP en lien étroit avec l'AFD et le MEAE –au début, au milieu et en fin de triennal - soit autant d'occasions de valoriser les bilans annuels et finaux).
- L'articulation et la mise en cohérence de ces financements avec d'autres dispositifs financés par des pouvoirs publics (collectivités...) ou des organismes privés par la mise à disposition d'outils contractuels aux organisations bénéficiaires de financements FONJEP.

## B.2 Bénéficiaires des postes Fonjep EAD

Les bénéficiaires des postes Fonjep EAD sont exclusivement les organisations non-gouvernementales françaises. Le spectre associatif étant très large, les pouvoirs publics ont souhaité mettre la priorité sur les associations bénéficiant des caractéristiques suivantes :

- ◆ Associations s'attachant à sensibiliser aux réalités internationales de nouveaux publics, ou des publics spécifiques: scolaires, jeunes en dehors de l'école, groupes socioprofessionnels, populations en territoires ruraux, populations de zones défavorisées, autres...
- ◆ Associations capables de toucher un large public. La capacité de démultiplier les actions d'éducation au développement sera particulièrement prise en compte.
- ◆ Petites et moyennes associations décidées à unir leurs efforts d'éducation, et capables de collaborer avec l'ensemble des acteurs du secteur.
- ◆ Associations spécialisées dans la production d'outils d'information ou d'éducation, audiovisuels ou écrits, concernant des sujets liés à la solidarité internationale, sous réserve qu'elles soient elles-mêmes engagées directement dans des actions auprès du public.
- ◆ Têtes de réseaux ou collectifs, mis en place en région ou autre échelon territorial pertinent, chargés de la coordination et de l'animation des acteurs locaux impliqués dans la coopération internationale.

## B.3 Résultats attendus des postes Fonjep

Chaque association bénéficiaire d'un poste Fonjep EAD produit un plan d'actions sur 3 ans. Ce plan d'actions définit les objectifs de l'association en matière d'EAD, les activités spécifiques d'EAD prévues, les moyens alloués, le profil du poste dédié à l'EAD pour lequel le financement est demandé, les partenaires engagés et les risques et freins envisagés.

Cependant, et de façon générale, il est attendu des postes Fonjep EAD les résultats suivants :



- Grâce à la mise en place de ressources complémentaires au niveau des territoires ou sur des thématiques spécifiques, des actions ciblées, précises et susceptibles d'avoir un impact fort, sont organisées et permettent d'informer et de sensibiliser les citoyens sur les enjeux de la solidarité internationale.
- Grâce à la mise en place de ressources complémentaires, les porteurs de projet de solidarité internationale sont informés, formés accompagnés dans le développement de leur projet de solidarité internationale.
- Grâce à la mise en place d'acteurs pivots, les initiatives de solidarité internationale sur un territoire ou sur une thématique sont coordonnées pour plus d'impacts et d'efficacité.



## C. Développement d'un outil collaboratif

La plateforme devra être accessible depuis le site du Fonjep et sera accessible aux utilisateurs par l'intermédiaire d'une page d'authentification.

Elle permettra à l'ensemble des titulaires de postes Fonjep-EAD de détailler les champs d'actions de leurs associations respectives, d'échanger et de déposer des outils et supports à destination des autres titulaires.

Cette plateforme collaborative aura donc deux fonctions :

- La prise d'information : chaque association disposera d'une fiche d'information sur le modèle de l'exemple indiqué ci-dessous (cf annexe 2). Par ailleurs, cette fiche sera accessible via une carte interactive, permettant de placer les différents organismes sur le territoire français ;
- Des outils collaboratifs permettant tout à la fois de déposer des documents qui pourront être téléchargés par les autres utilisateurs et d'échanger, en évitant les biais classiques des forums, présentant le risque de susciter le désintérêt des utilisateurs. En ce sens, il est attendu du soumissionnaire de présenter des solutions innovantes permettant de répondre à ce besoin.

Par ailleurs, la plateforme permettra au comité de pilotage et au prestataire chargé de l'animation du dispositif de déposer également des bilans, synthèses, comptes rendus, ainsi que des informations et des éléments de calendrier.

Le comité de pilotage du dispositif se réserve le droit d'échanger sur toute autre fonctionnalité non-prévue initialement avec le soumissionnaire retenu dans le cadre du présent appel d'offre.



## Exemple de fiche d'information à remplir par les titulaires, à disposition des utilisateurs de la plateforme :



### Nom de l'association

Adresse et contact de la personne titulaire du poste Fonjep

**MISSION PRINCIPALE :**  sensibilise le public aux questions de citoyenneté, de promotion culturelle, sociale et économique. Elle permet aux personnes avec moins d'opportunités de s'engager sur des projets de solidarité internationale.



### OFFRIR DES OPPORTUNITÉS À L'INTERNATIONAL

L'association accompagne individuellement les jeunes dans leur projet de mobilité et de solidarité internationale. Elle conduit des formations à l'engagement citoyen et à l'interculturalité.

s'appuie sur différents programmes de mobilité : SCI, SVE, Erasmus +, EU Aid Volunteers...

#### THÉMATIQUES D'INTERVENTION

- Information/animation territoriale
- Accompagnement individuel de jeunes
- Formations
- Renforcement de capacités de structures locales à l'international

#### Périmètre géographique d'intervention :

- de l'association :
- Les pays étrangers
- des actions EAD: pays d'Amérique du Sud, d'Afrique, d'Asie...

#### PRIORITÉS POUR 2018-2020

- Promouvoir l'engagement des jeunes
- Sensibiliser le public et les structures locales à la solidarité internationale
- Former des relais locaux pour démultiplier l'information sur les dispositifs existants
- Articuler le programme EAD avec les programmes européens (DG Echo).

**Publics-cibles :** 18 à 30 ans en priorité

**Outils mobilisés :** formations - Participation à des salons ou forums citoyens - Programmes européens (Erasmus + KA3, projets PHASE et HVM...)

Photo du titulaire du poste

### TITULAIRE DU POSTE FONJEP

Description résumée du parcours du titulaire et de sa fonction

#### MOTS-CLÉS

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS – ACCÈS AU VOLONTARIAT DE DÉVELOPPEMENT – EAD – COMPÉTENCE STRUCTURELLE.



## D. Calendrier et composition des offres

### D.1 Composition des dossiers de candidature

Tout soumissionnaire intéressé par le présent appel d'offre transmettra, **en un document unique**, une proposition complète comprenant les éléments ci-après mentionnés.

Le dossier dans son ensemble ne dépassera pas 20 pages maximum (annexes non comprises). Le document comprendra les éléments suivants :

- Une présentation de l'entreprise et de ses activités.
- Une proposition décomposée qui suivra les orientations détaillées plus haut et qui s'inscrira pleinement dans les objectifs de l'appel d'offre. Idéalement, le document respectera le déroulé suivant : (1) compréhension de la demande (2) proposition technique (3) démarche proposée et planning général (4) devis de la prestation.

### D.2 Modalités de sélection

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

-valeur technique de l'offre : 60 %;

-moyens mis à disposition et critères financiers: 40 %.

Critères techniques (60%)

- Proposition de transposition conforme à la demande
- Qualité éditoriale et graphique de la proposition (ergonomie, rubricage, lisibilité)
- Adaptabilité et fonctionnalités de l'outil
- Méthodologie, circuit de validation et délais
- Compétences du prestataire : métiers, stratégie, chiffre d'affaire.

Note technique totale (sur 60)

Critères financiers (40%)

- Moyens et personnel mis à disposition du projet
- Journées d'interventions
- Cohérence entre coûts et niveau de prestation
- Offre financière globale

### D.3 Modalités de dépôt des dossiers de candidature

L'appel est lancé le 10 octobre 2018. Les offres devront être transmises par voie électronique (au format PDF) au plus tard **le 8 novembre 2018 à minuit dernier délai**. Les offres déposées au-delà de ce délai seront systématiquement rejetées. Les offres seront transmises à Mme Evelyne LADET : [eladet@fonjep.org](mailto:eladet@fonjep.org)



La sélection du prestataire sera effectuée entre le 8 et le 15 novembre. Le Fonjep se réserve le droit de convoquer les candidats retenus en entretien pendant cette période.

Pour tout renseignement ou toutes questions sur le présent appel d'offre, il conviendra d'adresser un email à Mme Evelyne LADET. Les emails adressés devront préciser en objet la mention suivante : « *Questions sur l'appel d'offre – plateforme collaborative postes Fonjep-EAD* »



# ANNEXES

**Annexe 1 : Termes de référence de l'appel à proposition pour bénéficiaire du cofinancement dans le cadre du dispositif des postes Fonjep-EAD**

**Annexe 2 : Fiches portrait des postes**